

Commune de REMELFING

PLAN LOCAL D'URBANISME

**ELEMENTS REMARQUABLES
DU PATRIMOINE BATI**

PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE DE REMELFING

Eléments Remarquables du Patrimoine

11

Echelle : 1/4000



I rue de la Paix

Elément Remarquable du Paysage n°1

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

Implantation : isolé

Couverture : tuiles mécaniques

Murs : en pierre de taille (grès) avec encadrement en grès.

Menuiseries : volets roulants



PRESCRIPTIONS

Toiture : deux pans, tuiles mécaniques

Murs : préserver le mur en pierre de taille et ne pas le recouvrir d'enduits.

Menuiseries : Privilégier les volets en bois .

7 rue de Verdun

Elément Remarquable du Paysage n°2

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

Implantation : en alignement avec les constructions voisines.

Couverture : pans brisés avec brisis couverts de shingel et terrasson recouvert de tuiles mécaniques.

Lucarne sur brisis.

Murs : encadrement et modénatures en pierre de taille (grès)

Menuiseries : Pas de volets en bois



PRESCRIPTIONS

Toiture : conserver les pans brisés brisis et privilégier la couverture d'ardoise et terrasson recouvert de tuiles mécaniques.

Préserver les lucarnes.

Murs : préserver et les modénatures en pierre de taille et ne pas les recouvrir d'enduits.

5 rue de Verdun

Elément Remarquable du Paysage n°3	
DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT	
Implantation : en alignement avec les constructions voisines. Couverture : deux pans parallèles à la voie recouverte de tuiles mécaniques. Murs : encadrement et modénatures en pierre de taille (grès) Soubassement en pierre de taille peint. Linteaux en accolade Menuiseries : Pas de volets en bois	
PRESCRIPTIONS	
Toiture : deux pans tuiles mécaniques Murs : Préserver encadrements et modénatures et soubassement en grès. Menuiseries : pas de volets bois	

9 rue de Verdun

Elément Remarquable du Paysage n°4	
DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT	
<p>XIXème siècle</p> <p>Implantation : alignement avec les constructions voisines.</p> <p>Couverture : tuiles mécaniques, deux pans parallèles à la voie avec une lucarne à deux pans avec faitage perpendiculaire à la voie.</p> <p>Modénatures en grès.</p> <p>Lambrequin en bois</p> <p>Murs : sous bassement en pierre de taille</p> <p>Menuiseries : volets en bois</p>	
PRESCRIPTIONS	
<p>Forme et volumétrie : l'étage des combles devra conserver la lucarne avec le faitage perpendiculaire à la voie.</p> <p>Couverture : tuiles mécaniques</p> <p>Murs : Préserver le soubassement en pierre (grès), les modénatures et les encadrements en grès.</p> <p>Lambrequin à préserver</p>	

3 rue de Nancy

Elément Remarquable du Paysage n°5	
DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT	
<p>Couverture : deux pans parallèle à la voie et tuiles mécaniques.</p> <p>Lambrequin en bois</p> <p>Murs : Encadrements et sous bassement en grès</p>	
PRESCRIPTIONS	
<p>Toiture : deux pans tuiles mécaniques</p> <p>Préserver lambrequin en bois</p> <p>Murs : Préserver encadrements et modénatures et soubassement en grès.</p>	

7 rue de Nancy

Elément Remarquable du Paysage n°6

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

Couverture : deux pans parallèle à la voie et tuiles mécaniques.

Lambrequin en bois

Murs : Encadrements et sous bassement en grès



PRESCRIPTIONS

Toiture : deux pans tuiles mécaniques
Préserver lambrequin en bois

Murs : Préserver encadrements et modénatures et soubassement en grès.

9 rue de Nancy

Elément Remarquable du Paysage n°7

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

XIXème siècle

Implantation : alignement avec les constructions voisines.

Couverture : tuiles mécaniques, deux pans parallèles à la voie avec une lucarne à deux pans avec faitage perpendiculaire à la voie. Modénatures en grès.

Murs : sous bassement en pierre de taille

Menuiseries : volets en bois



PRESCRIPTIONS

Forme et volumétrie : l'étage des combles devra conserver la lucarne avec le faitage perpendiculaire à la voie.

Couverture : tuiles mécaniques

Murs : Préserver le soubassement en pierre (grès), les modénatures et les encadrements en grès.

21 rue de Nancy

Elément Remarquable du Paysage n°8

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

Couverture : tuiles mécaniques

Murs : façade en briques apparentes avec soubassement en pierre de taille

Menuiseries : pas de volets bois



PRESCRIPTIONS

Toiture : tuiles mécaniques

Murs : Façades en briques conçues pour rester apparentes (pas recouvertes d'isolation extérieure)
Les briques devront restées apparentes et non peintes

Fenêtres devront être en bois, à deux ouvrants (excepté pour des fenêtres de largeur inférieures à 80 cm ou un seul ouvrant est autorisé)

Volets : volets battants interdits

24 rue de Nancy

Elément Remarquable du Paysage n°9	
DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT	
Couverture : deux pans parallèle à la voie et tuiles mécaniques. Murs : Encadrements et sous bassement en grès	
PRESCRIPTIONS	
Toiture : deux pans tuiles mécaniques Murs : Préserver encadrements et modénatures et soubassement en grès.	

29 rue de Nancy

Elément Remarquable du Paysage n°10

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

Couverture : deux pans parallèle à la voie et tuiles mécaniques.

Murs : Encadrements et sous bassement en grès

Menuiserie : volets battants bois



PRESCRIPTIONS

Toiture : deux pans tuiles mécaniques

Murs : Préserver encadrements et modénatures et soubassement en grès.

Préserver volets battants en bois

31 rue de Nancy

Elément Remarquable du Paysage n°11	
DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT	
<p>XIXème siècle</p> <p>Implantation : alignement avec les constructions voisines.</p> <p>Couverture : tuiles mécaniques, deux pans parallèles à la voie avec une lucarne à deux pans avec faitage perpendiculaire à la voie. Modénatures en grès.</p> <p>Murs : chainage d'angle en pierre de taille (grès) Corniche en pierre de taille</p> <p>Menuiseries : volets en bois</p>	
PRESCRIPTIONS	
<p>Forme et volumétrie : l'étage des combles devra conserver la lucarne avec le faitage perpendiculaire à la voie.</p> <p>Couverture : tuiles mécaniques</p> <p>Murs : Préserver le soubassement en pierre (grès), les modénatures et les encadrements en grès. Cornique à préserver</p> <p>Menuiseries : Préserver les volets en bois.</p>	

37 rue de Nancy

Elément Remarquable du Paysage n°12

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

XIXème siècle

Implantation : alignement avec les constructions voisines.

Couverture : tuiles mécaniques, deux pans parallèles à la voie avec une lucarne à deux pans avec faitage perpendiculaire à la voie.

Modénatures en grès.

Menuiseries : volets en bois



PRESCRIPTIONS

Forme et volumétrie : l'étage des combles devra conserver la lucarne avec le faitage perpendiculaire à la voie.

Couverture : tuiles mécaniques

Murs : Préserver les modénatures et les encadrements en grès.

Menuiseries : Préserver les volets en bois.

5 rue de la Liberté

Elément Remarquable du Paysage n°13

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

XIXème siècle

Implantation : alignement avec les constructions voisines.

Couverture : tuiles mécaniques, deux pans parallèles à la voie avec une lucarne à deux pans avec faitage perpendiculaire à la voie.
Modénatures en grès.

Murs : chainage d'angle en pierre de taille (grès)

Menuiseries : volets en bois



PRESCRIPTIONS

Forme et volumétrie : l'étage des combles devra conserver la lucarne avec le faitage perpendiculaire à la voie.

Couverture : tuiles mécaniques

Murs : Préserver le soubassement en pierre (grès), les modénatures et les encadrements en grès.

Menuiseries : Préserver les volets en bois.

9 rue du 8^{ème} Zouave

Elément Remarquable du Paysage n°14

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

Couverture : deux pans parallèle à la voie et tuiles mécaniques.

Murs : Encadrements et modénatures en grès.
Linoteaux cintrés et droits

Menuiserie : volets battants bois



PRESCRIPTIONS

Toiture : deux pans tuiles mécaniques

Murs : Préserver encadrements et modénatures

Préserver volets battants en bois

26 rue du 9^{ème} Zouave

Elément Remarquable du Paysage n°15

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

Début XXème siècle

Nombre de niveaux : rez de chaussée

Implantation : en alignement avec les constructions voisines

Couverture : deux pans, tuiles ménaniques

Murs : Encadrements en grès

Menuiseries : volets bois



PRESCRIPTIONS

Toiture : deux pans tuiles mécaniques

Murs : Préserver encadrements en grès ocre et rose.

Préserver volets battants en bois

2 rue des écoles

Elément Remarquable du Paysage n°16

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

Couverture deux pans, tuiles mécaniques.

Murs : Les éléments de modénature sont en grès et se localisent autour des baies (encadrements, appuis et linteaux saillants) jumelées avec des meneaux en pierre.

Pas de volet en bois



PRESCRIPTIONS

Toiture : deux pans tuiles mécaniques

Murs : préserver les modénatures en pierres de taille ainsi que les meneaux.

Ne pas recouvrir d'enduits ou de peinture les éléments en pierre de taille.

14 rue de l'Eglise

Elément Remarquable du Paysage n°17	DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT
<p>XXème siècle</p> <p>Couverture : deux pans, tuiles mécaniques</p> <p>Murs : les baies possèdent des linteaux sculptés en accolades surmontés de frontons triangulaires ou circulaires sculptés. La corniche est également en pierre</p> <p>Menuiseries : pas de volets en bois.</p>	
PRESCRIPTIONS	<p>Toiture : deux pans tuiles mécaniques</p> <p>Murs : préserver les linteaux, les frontons, Ne pas recouvrir, ni peindre, les éléments en pierres apparentes</p> <p>Menuiseries : pas de volets en bois ;</p>

16 rue du château

Elément Remarquable du Paysage n°18

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

Couverture : deux pans, faitage parallèle à la voie.
Tuiles mécaniques

Murs : chainage d'angle en pierre de taille et sous
bassements et encadrements en grès.

Menuiseries : volets battants bois

Particularités : piliers de clôture en grès



PRESCRIPTIONS

Toiture : deux pans tuiles mécaniques

Murs : préserver les encadrements et le chainage
d'angle en pierre de taille, Ne pas recouvrir, ni
peindre, les éléments en pierre apparente.

Menuiseries : préserver les volets en bois

Préserver les piliers en grès.

19 rue du château

Elément Remarquable du Paysage n°19

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

Couverture : deux pans, faitage parallèle à la voie.
Tuiles mécaniques

Murs : modénatues en pierre de taille (encadrements avec appui et linteaux en saillies) en grès.

Menuiseries : volets battants



PRESCRIPTIONS

Toiture : deux pans tuiles mécaniques

Murs : préserver les modénatues en pierre de taille,
Ne pas recouvrir, ni peindre, les éléments en pierre
apparente.

Menuiseries : préserver les volets battants et
privilégier le bois

22 rue de Verdun

Elément Remarquable du Paysage n°20

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

Couverture pans brisés avec brisis couverts d'ardoise et terrasson recouvert de tuiles mécaniques.
Lucarne avec frontons triangulaires.

Murs : premier étage recouvert en totalité de pierre de taille avec modénatures.



PRESCRIPTIONS

Toiture : conserver les pans brisés brisis couvert d'ardoise et terrasson recouvert de tuiles mécaniques.
Lucarne avec frontons triangulaires.

Murs : préserver les pierres de taille sur le premier étage et les modénatures et ne pas les recouvrir d'enduits.

24 rue de Verdun

Elément Remarquable du Paysage n°21

DESCRIPTION DE L'ETAT EXISTANT

Couverture deux pans, tuiles mécaniques.

Murs : entrée surmonté d'un fronton triangulaire sculpté.

Les éléments de modénature sont en grès et se localisent autour des baies (encadrements, appuis et linteaux saillants) jumelées avec des meneaux en pierre.

Chainage d'angle en grès.

Pas de volet en bois



PRESCRIPTIONS

Toiture : deux pans tuiles mécaniques

Murs : préserver les modénatures en pierres de taille ainsi que les meneaux.